

Direction générale adjointe
Finances, développement
et attractivité des territoires
Direction du développement des territoires
Service aménagement et observatoire des territoires

Madame Carole BONTEMPS-HESDIN
Maire
Mairie
01600 REYRIEUX

LVB/CB/XD/EL
Dossier suivi par :
Madame Emmanuelle LEGENDRE
tél : 04 69 19 10 60

Bourg-en-Bresse, le

28 JUIL. 2021

Madame le Maire, *chère Carole,*

Par courrier du 8 juillet 2021, vous avez notifié au Département de l'Ain le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Reyrieux conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Le projet de modification du PLU porte sur une adaptation du règlement écrit applicable afin de préciser ou modifier plusieurs dispositions ; en effet des difficultés sont apparues lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le Département de l'Ain n'a pas d'observations à formuler sur ce projet de modification de PLU.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes salutations les meilleures.

Le Président
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président chargé de la
contractualisation et de l'aménagement du
territoire

Romain DAUBIÉ

DAUBIÉ

Amicalent